



Communes forestières

France

Forêts locales, intérêt général

Congrès 2025

20 juin 2025

Théâtre Durance
à Château-Arnoux-Saint-Auban

Discours Philippe CANOT Président de Communes forestières France

Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,

Nous voici arrivés au terme de notre congrès, marqué une fois encore par la richesse des échanges, l'implication des élus locaux et la force des initiatives présentées. À travers les visites de terrain et les tables rondes, nous avons vu des exemples concrets d'adaptation, de résilience et d'innovation portés par les territoires face aux effets du changement climatique.

La forêt, tout comme les océans, est un pilier fondamental de la lutte contre ce dérèglement. Elle est une alliée précieuse pour notre avenir, mais aussi une victime directe. C'est pourquoi notre responsabilité collective est claire : agir, protéger, adapter.

L'inaction n'est pas une option.

Depuis les incendies dramatiques de 2022, un sursaut salutaire a eu lieu. L'État a engagé une politique forestière plus ambitieuse, des dispositifs de renouvellement ont permis la restauration de milliers d'hectares en forêts publiques et privées. La dernière mesure en date, issue du programme *France Nation Verte*, prévoit même une aide forfaitaire à 100 % pour les communes touchées par les crises sanitaires. C'est un signal encourageant, mais il faut aller plus loin.

Comme vous le savez, la Fédération – désormais *Communes forestières France* – porte depuis plusieurs années des propositions concrètes aux différents gouvernements. Malheureusement, les instabilités politiques et les contraintes budgétaires freinent leur mise en œuvre. Pour autant, nous ne relâchons pas nos efforts.

Parmi nos revendications fortes, je rappelle :

- L'intégration dans le régime forestier de tout ou partie des **850 000 hectares de forêts de collectivités** qui n'en bénéficient pas encore. Cela nécessitera des moyens pour l'ONF, mais c'est une évolution indispensable.
- À l'inverse, nous demandons la **sortie du régime forestier de certains espaces non forestiers**, intégrés à tort il y a une vingtaine d'années, ou de ceux dédiés à des projets liés à la transition énergétique, comme les installations photovoltaïques.
- Nous travaillons à l'adaptation urgente des **plans d'aménagement forestiers** pour répondre plus efficacement aux défis climatiques.
- Et une vraie stratégie nationale contre le **morcellement foncier sans gestion forestière**, qui reste un facteur majeur de vulnérabilité, notamment face aux risques sanitaires.

Nous sommes toujours en attente d'une réponse de l'Etat.



Dans ce contexte, c'est naturellement vers l'État que je me tourne. Le rattachement de la forêt à un ministère aux compétences étendues – Transition écologique, Biodiversité, Forêt, Mer, Pêche – appelle à une clarification et une cohérence renouvelée de la politique forestière nationale.

Le défi est immense. Aucun acteur ne peut, seul, faire face. Et pourtant, ce sont bien les élus, au quotidien, qui sont en première ligne. C'est pourquoi notre Fédération propose la création d'une **cellule nationale d'anticipation des impacts climatiques sur la forêt et le bois**. Cette cellule, déclinée en régions et sur le terrain, croiserait expertises scientifiques et connaissances locales pour mieux prévoir, plutôt que subir.

Depuis plus d'un an, nous avons présenté cette idée à plusieurs reprises aux gouvernements et ministères successifs. Elle a été entendue.

Mais à ce jour, aucune concrétisation. Nous poursuivrons notre plaidoyer.

Parallèlement, notre action reste guidée par les principes de multifonctionnalité : gestion durable, valorisation économique, biodiversité, usages sociaux, lutte contre les risques naturels, équilibre forêt-gibier. Le soutien de la Région Sud au développement du bois des Alpes dans les infrastructures des JO 2030 en est un bel exemple.

Nous sommes confrontés à une multitude de sujets, tous liés les uns aux autres, et tous essentiels. Les attentes sont fortes. À nous d'y répondre, en nous appuyant sur la force de notre réseau.

Nos grands programmes illustrent cette ambition. Je pense en particulier à "**Dans 1 000 communes, la forêt fait école**", un projet que je porte avec conviction. Il sensibilise les enfants à la forêt et à ses enjeux, et participe à la transmission de notre culture forestière.

Un autre sujet majeur nous attend : la rédaction du **prochain contrat État-ONF**. En fonction des orientations qui seront prises, nous en serons signataires ou non. Vous pouvez compter sur moi pour porter vos attentes avec exigence et loyauté. Nous voulons continuer à travailler en confiance avec l'ONF mais avec la rigueur qu'exige notre mission.

En conclusion et en cette fin de mandat, je tiens à vous remercier sincèrement. Merci pour le travail accompli, pour votre engagement, et pour les services rendus à nos concitoyens et à la forêt. Vous êtes, et vous resterez, la force vive de notre réseau.

Enfin, je ne peux conclure sans exprimer une déception : **l'absence de la nouvelle ministre chargée de la Forêt à notre congrès**. Ce silence envoie un signal préoccupant. Le sommet pour les océans à Nice a mobilisé toute l'attention. Alors je pose la question : pourquoi la forêt n'aurait-elle pas droit à la même reconnaissance ?

Monsieur le Préfet, je vous remercie par avance de porter notre message. Nous attendons un engagement **clair, structurant et durable** pour une politique forestière ambitieuse, respectueuse de la multifonctionnalité que nous défendons ici avec conviction.

Je vous remercie pour votre attention.